

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22  
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 9 Février 1897

## PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 30 octobre 1896, le Prince a nommé M. Hans E. Hejtmann, Consul de la Principauté à Christiania (Norvège). M. Hejtmann a reçu l'exéquatur du Gouvernement Royal.

Par Ordonnance du 30 janvier 1897, le Prince a nommé dans l'Ordre de Saint-Charles :

**Grands Officiers :** M. le Général Marie-Charles-Justin Tournier, Secrétaire Général de la Présidence de la République Française, Chef de la Maison militaire ;

M. Marius-Philippe Crozier, Ministre Plénipotentiaire, Directeur du Protocole au Ministère des Affaires Étrangères de France ;

**Commandeur :** M. Louis Le Gall, Inspecteur en Chef de l'Administration de la Marine, Chef du Cabinet du Président de la République Française ;

**Officiers :** M. Henry Blondel, Chef du Secrétariat particulier du Président de la République Française ;

M. André-Prudence-Valentin-Guillaume de Buxeil, Baron de Roujoux, rédacteur au Protocole du Ministère des Affaires Étrangères de France ;

M. le Colonel Henri-Théodore Moreau, Officier d'Ordonnance du Président de la République Française ;

**Chevalier :** M. Louis-Jules-Marie Leddet, Inspecteur des Forêts.

## NOUVELLES LOCALES

Ce matin, à 11 h. 40, S. A. S. le Prince est arrivé dans la Principauté où Son retour était connu dès la veille ; aussi, à la première heure, la ville avait-elle arboré les drapeaux monégasques, comme aux grands jours de fête.

Sur le quai de la gare, attendaient S. Exc. le Gouverneur Général ; M. le Comte Gastaldi, maire ; M. Dugué de Mac Carthy, secrétaire général ; le Colonel de Castro, aide de camp ; ainsi que beaucoup de personnes n'appartenant pas au monde officiel.

Sur la place de la gare, des députations des diverses Sociétés et un groupe de jeunes filles vêtues de blanc, enrubannées aux couleurs de Monaco, et de garçons habillés en marin. Ces enfants ont offert à Son Altesse Sérénissime un superbe bouquet d'orchidées, et, dans une courte allocution, Lui ont renouvelé les assurances de fidélité et de dévouement de la population tout entière, tandis que la nouvelle fanfare des Régates exécutait la *Marche nationale*.

Aux abords de la station, où les honneurs sont rendus par les Carabiniers, la foule acclame le Prince avec un enthousiasme sincère.

Devant le n° 5 de l'avenue de la Gare, siège du Sport Véloce, la fanfare de cette Société joue un pas redoublé, pendant que le drapeau s'incline respectueusement.

Le Prince répondait en saluant, à ces joyeux vivats, qui se sont continués dans l'avenue de la Porte-Neuve, où étaient groupés les enfants des écoles communales et leurs maîtres ou maîtresses, et les enfants de l'Orphelinat, avec les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Cet accueil chaleureux fait à notre Auguste Souverain s'est manifesté jusqu'à son entrée au Palais.

Le service d'ordre était organisé par M. le Directeur de la Police et M. le Commandant des Carabiniers. Au Palais, le service d'honneur était fait par la Compagnie des Gardes, sous les ordres du Capitaine Plati.

Nous avons le regret d'apprendre la mort, à l'âge de 65 ans, de M. Joseph Torazzi, consul de la Principauté à San Remo, Commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie, qui avait été délégué de l'Ordre des SS. Maurice et Lazare près l'hôpital de sa résidence.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de janvier 1897 a été de 82.372.

### Le Concert de M. Isidore de Lara

Au moment où nous écrivons ces lignes, le public élégant et distingué qui assistait au concert donné par l'éminent compositeur d'*Amy Robsart*, avec le concours de M<sup>me</sup> Adelina Patti, est encore sous le charme de cette soirée si parfaite et si artistique.

M. Isidore de Lara est bien aujourd'hui dans la plénitude de son beau talent. Son admirable diction et sa voix chaude et pénétrante lui permettent de traduire avec un sentiment exquis les mélodies qu'il compose lui-même et pour lui-même

A huit heures et demie, Leurs Altesses Sérénissimes ont fait leur entrée dans Leur loge ; immédiatement l'orchestre a attaqué les premières mesures de la belle sélection symphonique sur *Amy Robsart*. Nous n'avons plus à faire l'éloge de ces pages, devenues classiques pour les dilettantes de Monte Carlo, qui les applaudissent chaque fois que M. Jehin les inscrit à son programme. D'une belle allure, tour à tour tristes, langoureux et violents, les morceaux qui se succèdent dans cette suite d'orchestre, véritable partition, recueillent toujours pour leur auteur et l'artiste qui conduit l'orchestre, une ample moisson de bravos.

Cette entrée en scène était d'ailleurs bien choisie, car par une heureuse opposition, tandis que résonnaient les derniers éclats des cuivres, l'auteur de tant de délicieuses romances venait soupirer son *Rondel de l'Adieu* et le *Long du chemin* ; il est impossible de mieux dire la phrase, de pénétrer plus rapidement son auditoire et de le captiver plus complètement. A ce point de vue M. Isidore de Lara est un charmeur, et son accompagnement

même concourt au succès de l'ensemble, par la façon habile dont les doigts, courant sur le clavier, font valoir la note qui chante avec la voix.

Dans la seconde partie du concert, M. de Lara nous a montré la souplesse de son talent, interprétant avec une perfection qui rendait heureuses les oreilles les plus difficiles, ses romances anglaises : *The garden of sleep* et *Qu'importe demain ?*

M<sup>me</sup> Patti donnait un attrait de plus (si c'est possible) à cette merveilleuse soirée. On était curieux d'entendre la grande artiste interprétant l'un après l'autre l'air de *Sémiramis* où son admirable voix se joue des roucoules Rossiniennes, et un morceau de *Tristan et Yseult* (les Rêves). Elle a été miraculeuse dans les deux, ainsi que dans l'air des *Noces de Figaro*, qui semblait être pourtant le secret de la regrettée M<sup>me</sup> Miolan-Carvalho. *Home sweet Home*, ballade populaire, et *Il Bacio*, ont complété le lot d'admiration unanimes que M<sup>me</sup> Patti a soulevées dans ce brillant concert.

Parlerons-nous de l'orchestre ? Il a été supérieur à lui-même, tantôt sous la souveraine autorité de M. Jehin, tantôt sous la direction fougueuse et superbe de M. Vigna. Ce n'a pas été un des moindres attraits de cette soirée que la succession à la tête de l'orchestre, de ces deux maîtres si renommés.

La représentation de *Lucia* de samedi a été pour M<sup>me</sup> Patti un nouveau triomphe. La célèbre cantatrice a été fort bien secondée et l'orchestre, sous la conduite de M. Vigna, s'est surpassé. Un public d'élite assistait à cette belle soirée qui comptera dans les fastes théâtraux de Monte Carlo.

La police de la Principauté, a capturé hier une vingtaine de jeunes vauriens qui vagabondaient depuis quelque temps dans les environs du Tir aux Pigeons, sur les promenades et dans les quartiers excentriques qui avoisinent la Principauté.

Plusieurs d'entre eux sont sous le coup d'expulsion du territoire français ; leur situation, à tous, va être rigoureusement examinée.

**Téléphone.** — La villa *Castle-Sol*, à M<sup>me</sup> la comtesse Léopoldine Von der Osten, au Cap d'Aglio, et l'*Eden-Hôtel*, à La Turbie-sur-Mer, sont reliés, depuis la semaine dernière, au réseau téléphonique monégasque.

Les yachts sont, chaque semaine, de plus en plus nombreux. Enregistrons seulement parmi les arrivées de ces jours derniers :

Le 2 février, le yacht à vapeur français *Géraldine*, au comte de Camondo, venant de Villefranche ; 17 hommes d'équipage, capitaine Ohier, 5 passagers, 54 tonneaux ;

Et le 5 février : le yacht à voiles français *Frasquita*, à M. Trespel, venant de Nice ; 11 hommes d'équipage, capitaine Féron, 3 passagers, 60 tonneaux ;

Yacht à vapeur français *la Perle*, à M. Thurneysen, venant de Cannes ; 5 hommes d'équipage ; capitaine Cointe, 8 passagers, 7 tonneaux.

Voici le programme des fêtes que donnera cette année la Société des Régates de Monaco :

- 17 février, bataille de fleurs à Monte Carlo.
- 21 et 23 mars, régates internationales.
- 19 avril, bataille de fleurs à la Condamine.
- 2 mai, fête de bienfaisance.
- 16 mai, bal champêtre.

Le nommé Alphonse-Emile Thérond, 19 ans, ouvrier boulanger, sans domicile fixe, a été condamné, par le Tribunal Supérieur, le 2 de ce mois, à six jours d'emprisonnement, pour mendicité.

*Jeudi 11 Février 1897, à 2 h. 1/2 de l'après-midi*  
**12<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE**  
 Sous la direction de M. LÉON JEHIN  
 avec le concours de  
**M<sup>me</sup> FRANCISCA**, cantatrice et de **M. J. HOLLMAN**, violoncelliste

- Antar*, symphonie descriptive..... Rimsky-Korsakow.  
 A. Largo, allegro giocoso, allegretto vivace.  
 — B. Allegro. — C. Allegro risoluto alla marcia. — D. Allegretto vivace, andante amoroso.
- Deuxième Concerto*, pour violoncelle.... J. Hollman.  
 A. Allegro con fuoco, andante. — B. Finale, allegrement.
- L'AUTEUR.
- Air du Rossignol*..... Haendel.  
 Mademoiselle FRANCISCA.
- A. *Sicilienne* — B. *Valse lente*..... F. Halphen.
- Adagio*, pour violoncelle..... Bargiel.  
 M. HOLLMAN.
- Marche Jubilaire*..... Léon Jehin.

**TIR AUX PIGEONS DE MONACO**

*Mardi 2 Février 1897*

Le *Grand Prix du Casino* s'est terminé mardi à 4 heures ; au douzième tour l'émotion a été bien grande, les quatre tireurs qui avaient tué onze sur onze ont manqué leur douzième et se sont trouvés en barrage avec ceux qui avaient un zéro.

M. G. Grasselli a été l'heureux gagnant, tuant 16 sur 17, premier, gagne 20.080 francs et un magnifique objet d'art signé Lefèvre ; MM. Erskine et Horodetzki ont partagé la deuxième et troisième place, 15 sur 17 et gagnent chacun 8.900 francs ; M. A. Poizat, quatrième, 14 sur 16, gagne 4.540 francs.

*Mercredi 3 Février*

Cinquante-six tireurs ont pris part au *Prix de l'Hôtel de Paris*. M. Asti Cesare, 9 sur 9, premier ; MM. Barker et Roberts, 8 sur 9, partagent la deuxième et troisième place. Les autres poules sont gagnées par MM. Fantachiotti, Erskine, R. Gourgaud, Galetti, Izzart, Comte Trauttmansdorff, Lo, Lord Savelli, Nison, Comte Lambertye.

**GRAND CONCOURS AU SANGlier**, clos le 31 janvier. — M. le Prince Schirinsky, 44 points, premier ; M. Strélok, 43 points, second ; M. Bonzon, 43 points, troisième.

**CONCOURS AU PISTOLET**. — M. le Comte G. Gyursky, 44 points, premier ; M. Bonzon, 43 points, deuxième ; M. Barrier, 43 points, troisième.

*Jeudi 4 Février*

Le *Grand Prix de Monte Carlo* a réuni quatre-vingt-treize tireurs. M. Lonhienne, 13 sur 13, premier, gagne 4.755 francs et une médaille d'or ; M. Wingrove, 12 sur 13, second, gagne 3.075 francs ; M. Kennedy, 10 sur 11, troisième, gagne 2.360 francs. MM. Nocca et Lo, 9 sur 10, partagent la quatrième place et gagnent chacun 820 francs.

*Vendredi 5 Février*

Soixante-cinq tireurs ont pris part au *Prix du Grand-Hôtel*. MM. Fadini et Lord Saville, 7 sur 7, ont partagé la première et deuxième place ; M. Roberts, 6 sur 7, troisième.

Bizets français, merveilleux de vitesse.

*Samedi 6 Février*

Soixante-cinq tireurs ont pris part au *Prix de Consolation* qui a clos la série des Grands Concours Internationaux.

M. J. Grasselli, 7 sur 7, premier, gagne 2.975 francs et une médaille d'or ; les deuxième, troisième et quatrième places ont été partagées entre MM. le comte Voss, Barker, colonel Boswal Preston et Béresford, 6 sur 7.

*Lundi 8 Février*

Soixante-quatre tireurs ont pris part au *Prix de l'Adige*. MM. Blake et Hannay, 9 sur 9, partagent la première et la deuxième place ; M. Lo, 8 sur 9, troisième.

**Les Origines de Monaco <sup>(1)</sup>**

LA VOIE HÉRACLÉENNE — LA VOIE JULIA AUGUSTE

Après avoir hérité de la plupart des établissements phéniciens et puniques sur les côtes occidentales de la Méditerranée, les Massaliotes utilisèrent l'antique route construite par les marchands de Tyr le long du littoral. Dans leurs mains la voie Héracléenne

(1) Voir au *Journal de Monaco* du 2 février 1897, la première partie de cette étude.

devint un moyen de communication qui, au troisième siècle avant l'ère chrétienne, suivant le texte de Timée, l'historien grec qui a fourni au pseudo Aristote le chapitre 85 du traité *De mirabilibus auscultationibus* (1), était déjà réputé pour sa sûreté. Timée, qui écrivait vers l'an 260, montre dès cette époque reculée la voie Héracléenne protégée par une police dont les habitants des pays traversés assumaient la responsabilité. L'auteur s'étend sur l'importance de cette voie qui, de son temps, conduisait d'Italie chez les Celtes, les Celto-Ligures et les Ibères, c'est-à-dire depuis l'Italie jusqu'aux Pyrénées et en Espagne. Elle servait aussi bien aux indigènes qu'aux Grecs, et un siècle plus tard Diodore de Sicile en vantait encore la commodité pour les transports (2).

La voie Héracléenne, qui franchissait les Alpes au-dessus du port de Monaco, s'était donc étendue à l'est dans la Ligurie italienne, comme à l'ouest en pays d'outre Rhône ; elle continua à servir jusqu'à l'établissement des voies romaines.

La conquête de l'Espagne par les Romains, consommée pendant les soixante-dix années qui suivirent la seconde guerre punique, fut pour Marseille une cause de relations de plus en plus intimes avec ses alliés, soit que ses vaisseaux contribuassent au transport des légions, soit que celles-ci gagnassent la péninsule ibérique à travers les territoires où se développaient ses établissements et ses colonies.

Les voies romaines, pendant cette période, s'avançaient vers les Alpes dans la Cisalpine, et devenaient l'instrument le plus sûr de domination dans ces régions où Rome rencontra une si longue résistance.

La via Flaminia, conduite de Rome à Rimini, était prolongée en 187 jusqu'à Plaisance par le consul Æmilius Lepidus (3), et cette section prenait de son constructeur le nom de *via Æmilia*. La via Postumia lui succéda jusqu'à Tortone. D'autre part, la via Aurelia avait été tracée de Rome vers Pise à travers l'Etrurie Elle ne fut continuée que beaucoup plus tard par Æmilius Scaurus vers le nord par la Lunigiane ; elle vint, elle aussi, aboutir à Tortone puis, à travers la vallée de la Bormida, regagna le littoral de la Ligurie en franchissant une seconde fois les Apennins à leur point de jonction avec les Alpes liguriennes, à Vado. Cette voie *Æmilia Scauri* ne fut achevée qu'en l'année 111 (4).

Jusqu'au règne d'Auguste la construction des voies romaines dans la direction des Alpes-Maritimes ne dépassa pas Vado ; la voie Héracléenne suffisait aux communications. Une série d'incidents relevés par les historiens démontrent, comme le pseudo Aristote l'avait fait connaître pendant le siècle précédent, son existence et son activité pendant le second siècle.

Il est certain qu'alors les légions suivent le littoral. Tite Live nous montre, dès 189 avant J.-C., le préteur L. Bœbius se rendant en Espagne attaqué en pays de Ligurie, obligé de se réfugier à Marseille et y mourant de ses blessures trois jours après (5). La turbulence des Ligures rendit cependant difficile la circulation dans la partie au-delà des Alpes ; bientôt cette turbulence se changea en hostilités déclarées et les légions du consul Quintus Opimius, en l'an 154, envoyées au secours des colonies de Marseille, durent venir combattre les Oxybiens et les Déciates aux environs d'Antibes et de Nice.

Si les communications au-delà des Alpes sont alors interrompues, il n'en est pas de même jusqu'au col des Alpes à la Turbie sur le revers italien ; le passage des troupes y est continué, elles suivent la voie Héracléenne. C'est à Plaisance que se concentrent celles du consul Quintus Opimius ; Polybe nous les montre franchissant les Apennins et suivant le littoral pour déboucher dans les plaines du Var (6). Le port de Monaco devient alors le point d'embarquement pour les troupes envoyées en Espagne. C'est là qu'en l'an 137 le consul Hostilius Mancinus vient prendre la mer, après avoir gagné ce port par terre (7), lorsqu'un prodige lui fait rebrousser chemin jusqu'à Gênes. Cet incident est caractéristique et montre l'usage que les Romains faisaient de la voie Héracléenne, il prouve aussi qu'elle avait été étendue fort avant sur les rives de la Ligurie italienne.

Cette partie orientale de la voie, si fréquentée dans le second siècle avant l'ère chrétienne, semble moins parcourue dans le siècle qui suit, tandis que la fraction au-delà des Alpes, rendue à la sécurité par la soumission des Ligures est, au contraire, très

(1) Aristote, *De mirabilibus auscultationibus*, LXXXV, édition Didot-Müller, tome IV, page 88. — Cette attribution à Timée du chapitre LXXXV est donnée par Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 87, 440 et suiv.

(2) Diodore de Sicile, IV, 19, 3.  
 (3) Tite Live, XXXIX, 2.  
 (4) Strabon V, II, part. II. — Aurélius Victor : *de viris illustribus*, LXXII.  
 (5) Liv XXXVII, 57.  
 (6) Polybe, *Excerpta legationum*, xxx, xxxix.  
 (7) Valère Maxime, I, 6. — Julius Obsequens, *De prodigiis*.

activement pratiquée. Il en résulte que le port de Monaco qui, précédemment, servait de point d'embarquement pour gagner d'Italie les régions occidentales, voit les passagers arriver maintenant par terre d'Occident pour prendre la mer dans le sens opposé. C'est ainsi que Jules César, au début de la guerre civile, y passe en revenant des Gaules et descend du col des Alpes au port pour prendre le navire qui le portera en Italie (1). Il se peut qu'à cette époque la voie fût devenue peu praticable de Monaco à Vado. Les communications directes établies depuis les guerres des Gaules, à travers les Alpes centrales, avaient pu faire abandonner le parcours par le littoral et négliger l'entretien des voies dans cette direction.

Decimus Brutus, dans une lettre à Cicéron, (2) s'étend sur le mauvais état des routes de ce côté et sur la situation de Vado, « dont l'accès était des plus difficiles lorsque Marc-Antoine y battit en retraite après sa défaite à Modène. La portion de la via Æmilia Scauri, entre Tortone et Vado par la vallée de la Bormida, participait par conséquent du mauvais état des routes dans ces parages.

Lorsque Auguste entreprit l'établissement du réseau des voies qui assurèrent les communications entre l'Italie et la Gaule, son attention se porta sur la route par le littoral, et dans cette direction il opéra une restauration complète à partir de Plaisance et de la Trebbia, reprenant la via Postumia, puis la partie de la voie Æmilia Scauri qui lui faisait suite jusqu'à Vado ; à partir de ce point une voie nouvelle se substitua à l'antique voie Héracléenne, dont elle suivit le tracé jusqu'au Var. Auguste imposa à l'ensemble de ces travaux le nom de *via Julia Augusta*.

La nouvelle voie continuait depuis Plaisance, la voie Æmilia d'Æmilius Lepidus, prolongement depuis Rimini de la via Flaminia. En conséquence, elle prit naturellement pour le numérotage de ses milliaires la suite de ceux des voies Flaminia et Æmilia Lepidi.

Ainsi s'explique comment les milliaires de la voie romaine, qui se sont conservés en grand nombre entre Vintimille et Cimiez et surtout dans les environs de la Turbie, portent les numéros 589 à 608, chiffres qui impliquent l'itinéraire par Rimini et la via Flaminia au départ de Rome, quoique cet itinéraire soit plus long de cinquante-deux milles que celui qui passait par l'Etrurie et atteignait Tortone par la voie Aurelia et la première partie de la voie Æmilia Scauri.

Ce numérotage se maintenait encore sous les Antonins ; la voie qui menait de Rome au Var prenait toujours officiellement son origine par la voie Flaminia, et la dénomination de voie Julia Augusta lui était attribuée lorsque Hadrien la fit restaurer depuis la Trebbia

Les bornes milliaires élevées par cet empereur et qui doublent en beaucoup d'endroits, entre Vintimille et Cimiez, celles d'Auguste, non seulement signalent la restauration de la voie Julia Augusta en la désignant sous ce nom, mais, en outre des numéros des milliaires partant de Rome, elles portent en tête un chiffre indiquant le nombre des milles restaurés depuis la Trebbia.

Une nouvelle restauration, œuvre de Caracalla, reproduit encore le numérotage de la via Julia sur un très grand nombre de bornes surajoutées à celles d'Auguste et d'Hadrien.

Les appellations données à ces séries de voies ne furent donc modifiées qu'après l'époque de Caracalla ou d'Héliogabale, probablement au temps où fut rédigé l'*Itinéraire* dit d'Antonin, c'est-à-dire vers la fin du III<sup>e</sup> siècle. Ce document, qui semble avoir été comme le livre officiel des postes de l'empire, sanctionna la réforme qui modifia la désignation des voies conduisant de Rome à Arles. Le nom de la via Julia Augusta disparut alors et l'itinéraire ayant été réglé en empruntant la direction la plus courte c'est-à-dire le trajet par l'Etrurie et la Ligurie orientale, cette voie directe prit d'un bout à l'autre le nom de celle qui lui servait de tête à la sortie de Rome, la *via Aurelia*, et c'est ce nom qui lui est resté attaché à travers le moyen âge jusqu'à nous.

(A suivre).

G. SAIGE.

(1) Virgile, *Æneid.*, VI, vers 830.

(2) *Ciceronis epistolæ*, XI, lettre 13.

**CHRONIQUE DU LITTORAL**

**Nice.** — La Société des courses du Var vient de reconstituer son bureau : M. Camille Blanc a été nommé à l'unanimité président de la Société.

La Société du Trotting de Nice, dont le président d'honneur est S. A. I. le duc de Leuchtenberg, et le président le prince Serge Galitzine, a élu vice-présidents MM. Camille Blanc et Gordon Bennett.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le dégel après la neige, rien de plus naturel ; mais Paris murmure, car c'est la ville où chaque sujet en a plusieurs de mécontentements, comme a dit Rochefort. La Seine a subitement monté, le Grand-Morin a eu une crue de deux mètres en quarante-huit heures, la petite rivière de la Bièvre a débordé dans la vallée, on signale des inondations un peu partout. Mais, grâce aux précautions prises, cette méchante humeur de nos rivières s'apaisera plus facilement encore que le conflit entre la Préfecture de la Seine et le Conseil Municipal de Paris au sujet d'une question de protocole. Il s'agissait de savoir qui, du Président du Conseil ou du Préfet de la Seine, serait à la droite du Président de la République dans la cérémonie d'inauguration de la rue de Réaumur. C'était délicat et il paraît qu'il y avait là une question de préséance sur laquelle on ne pouvait pas transiger. Fort heureusement le Ministre de l'Intérieur, M. Barthou, n'a pas pris la chose au tragique ; il a trouvé le moyen d'être agréable au Conseil Municipal sans déplaire au Préfet et nous voilà privés des incidents comiques sur lesquels avait un moment compté la badauderie boulevardière.

Espérons que cette grave question de préséance sera à jamais tranchée et qu'elle ne renaîtra pas en 1900, lors de l'Exposition universelle, quand Ménéllick, négus d'Abysinie, nous accordera l'honneur de sa visite. Car il paraît qu'il viendra nous voir. Ce sera le second prince Éthiopien que la capitale aura eu l'honneur de posséder.

En 1634, nos aïeules raffolèrent, dit-on, d'un prince abyssin, Zaga-Christos, fils du roi Jacob d'Éthiopie qui fut détrôné par le roi Socinios. Après avoir fui de son pays, Zaga-Christos avait eu mille aventures au Caire, à Jérusalem et à Rome, et, sur l'invitation du duc de Créqui, ambassadeur de France, il était venu à Paris, où il avait été royalement reçu et où le cardinal de Richelieu lui avait témoigné beaucoup d'amitié.

Mais Zaga-Christos avait contre lui beaucoup de maris, sa beauté et son étrangeté lui ayant valu de nombreuses bonnes fortunes. Tallemand des Réaux s'en est amusé, Mme de Sévigné en a parlé, une pièce de Sercy, la Comtesse imaginaire, y fit allusion et l'hôtel Rambouillet s'en occupa.

Pendant quatre ans, Zago-Christos fut une personnalité très parisienne. Il mourut en 1638 au château de Rueil.

Nous espérons que Ménéllick fera chez nous un plus court séjour et surtout qu'il ne sera pas un aussi terrible ravageur de cœurs.

×

Si Ménéllick essayait de prolonger son séjour, nous indiquerions un moyen excellent de l'amener à retourner dans son pays. Il suffirait de lui faire visiter tous les petits salons, toutes les expositions de peinture minuscules qui sévissent périodiquement dans nos capitales. Toutes n'ont pas l'intérêt que présente l'Exposition des femmes peintres et sculpteurs, présidée par Mme Demont-Breton. Le catalogue comprend plus de 900 numéros et l'exhibition occupe huit salles. Il n'y a pas grande originalité dans cet ensemble ; les femmes imitent volontiers la manière de leurs maîtres. Mais il y a beaucoup de talent, une grande habileté de main, du goût et du charme. Nous signalerons les toiles de Mmes Laure de Châtillon, Fontaine, N. Adam, Vallet, Pariset, Charpentier, Demont-Breton, Noémie, Guillaume, Bourgonnié Claude, Huillard, Commerre-Palon, Colombo, etc.

On a installé un buffet très élégant où nos jeunes femmes peintres prennent le thé en bavardant : ce qui n'est pas un des moindres attraits de ce petit salon.

×

Ce n'est pas le pinceau d'une femme peintre, c'est la plume de Saint-Simon qu'il faudrait pour esquisser le portrait du baron de Soubeyran qui vient de mourir. Ce baron, qu'on a appelé autrefois le Napoléon de la finance, était le type du financier de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il fit longtemps, concurrence avec M. de Rothschild, la hausse et la baisse à la Bourse. Il remua les millions à la pelle et mourut pauvre. Il avait su acquérir une fortune d'une centaine de millions, fut directeur du Crédit Foncier, d'où il dut sortir et qu'il faillit faire sombrer après cette expulsion, fut propriétaire ou inspirateur d'une quinzaine de journaux quotidiens, puis certain jour fut arrêté et passa deux ou trois semaines à Mazas. Un juge d'instruction mit le nez dans ses papiers, ses livres et ses comptes, mais l'affaire n'était pas facile à élucider, paraît-il, puisque le juge, les experts, les divers auxiliaires de la justice y travaillaient d'arrache-pied depuis trois ans. Maintenant tout est fini et les amateurs de scandales seront déçus.

×

Pendant que les Bonapartistes inauguraient une statue du Prince Impérial, le prince Henri d'Orléans est parti pour accomplir un voyage d'exploration en Abyssinie. Le jeune prince est un lettré, un philosophe et un homme d'action. Le prince aura pour compagnons M. Mourichon, un ingénieur qui a fait plusieurs voyages au Mexique et dans l'Amérique centrale, M. Filhoulaud, un jeune lieutenant du 50<sup>e</sup> de ligne, M. de Poncius, un lauréat de la Société de géographie, M. de Lucinge, M. Raoul Le Gonidec, etc. Le prince publiera les relations de son voyage dans le *New York Herald* et dans le *Figaro*. Souhaitons bon voyage et bonne santé à notre nouveau confrère.

×

Ces « hommes du monde » sont de terribles concurrents pour les « professionnels » et, depuis quelque temps, il est de mode dans le monde des lettres et des théâtres de jeter les hauts cris contre ce qu'on appelle « l'amateurisme. » Vilain mot et vilain sentiment. N'y a-t-il point place au soleil pour tous les talents ?

Les théâtres se plaignent de ne pas faire un sou. Ils ont,

pendant quelque temps, prétendu que les « billets de faveur » étaient la source de leur ruine. Aujourd'hui ils attribuent leur krach à Monte Carlo, à Tunis et au Caire, pays du soleil où le monde élégant se rend de plus en plus en hivernage. Ils protestent aussi contre Montmartre et ses boîtes fantaisistes à musique. Ils maudissent la Bodinière où M. Vanor fait de si charmantes conférences sur les *Fables de La Fontaine* mises en musique par Lecocq et chantées par une divette charmante, Mlle Odette Dulac.

Il y a du vrai dans ces lamentations. Les fantaisies de Montmartre ont un public qui s'amuse plus auprès des divers tréteaux de ces pays artistiques que dans les stalles coûteuses de nos grands théâtres. La Bodinière a une clientèle *select* et Mlle Dulac que j'ai applaudie cet été, en compagnie de M. Lecocq, à la villa des Fleurs d'Aix-les-Bains est une très spirituelle petite personne, une miniature en vieux Saxe, disant et chantant à ravir, d'une originalité exceptionnelle et d'un ragout exquis. Nous étions à Aix-les-Bains un groupe de Parisiens, parmi lesquels nous citerons M. H. Bauer, qui prédisait à cette jeune artiste point du tout banale, un vif succès à Paris.

Mais il ne faut rien exagérer. Le krach des théâtres, puisque krach il y a, ne vient pas de toutes ces distractions d'à-côté. Certains prétendent qu'il y a dans le monde, dans le vrai monde, des séries d'étoiles... qui font du tort aux autres. Certes, Mme Lefèvre a une voix superbe, M. Dagès, une méthode exquise, Mme de La Tombelle est une diseuse accomplie, M. Jean Rameau, un poète merveilleux, et quand, dans une soirée, on joint à ces éléments Mme Richard, qui est une cantatrice incomparable, M. Paul Plan, qui a une diction exquise, et Mlle Brindeau, si jolie à voir, on a un ensemble qui mérite de faire le vide dans les théâtres.

Les salons, d'ailleurs, du moins certains d'entre eux, sont tout à fait dans le train.

Mme Aubernon, cette femme supérieure, est complètement acquise à la littérature scandinave. C'est avec de l'Isben qu'elle inaugurera sa saison. Elle voulait d'abord monter le *Canard Sauvage*, mais l'écrivain danois, informé de cette intention, a voulu donner au théâtre de la rue Monchamin un drame inédit, *l'Oie apprivoisée*, qui sera joué, dit-on, dans les premiers jours de mars.

Evidemment, tout cela fait du tort aux théâtres pour du vrai ; mais c'est égal, ils n'ont qu'à donner de bonnes pièces et ils feront salle comble. Le succès du spiritisme de M. Victorien Sardou le prouvera prochainement.

DANGEAU.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M<sup>e</sup> Honoré BERTRAND, huissier à Monaco  
3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE SUR SAISIE

Le samedi 13 février courant, à 2 heures du soir, dans une villa sise près le pont de la Rousse à Monte Carlo, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers consistant notamment en un riche mobilier de salon, salle à manger, vases, lits complets, piano Hensel, lustres, tableaux, fauteuils, chaises, canapés, tapis, rideaux, argenterie, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Au comptant, et 5 % en sus des enchères.

Monaco, le 4 février 1897.

L'huissier : BERTRAND.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite **Manelli**, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créance, sont invités de nouveau à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, devant M. RAYBAUDI, syndic, pour lui en faire la remise, conformément à la loi,

La vérification des créances aura lieu le 26 février courant, jour de vendredi, à 2 heures et demie du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

Monaco, le 9 février 1897.

Pour le Greffier en Chef,  
A. Cioco, C. G.

EXTRAIT

PUBLIÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 632  
DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Supérieur de Monaco, le quinze janvier dernier, enregistré, la dame Anne-Marie-Françoise **Jeanne**, commerçante, épouse du sieur Jean-Baptiste **Donat**, commerçant, avec lequel elle demeure à Monaco, quartier de Monte Carlo, a été déclarée séparée de corps et de biens d'avec son dit mari.

Pour extrait certifié conforme par le soussigné avocat près le Tribunal Supérieur de Monaco et de la dame Donat.

Monaco, le neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix-six.

Signé : E. DE LOTH, avocat.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE, le **Samedi treize Mars** mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à dix heures du matin, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège Social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'Article trente-cinq des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR : Modification à l'Article quarante-trois des Statuts.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, sont convoqués en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE, le **Samedi treize Mars** mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à une heure de relevée, au Siège Social de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège Social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production des récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'Article trente-cinq des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR : Modifications aux Statuts et notamment aux Articles deux, trois, quarante-deux et cinquante-cinq.

Etude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire, à Monaco  
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Par acte passé devant M<sup>e</sup> BLANC, notaire, à Monaco, les vingt-neuf et trente décembre mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré, M. Louis-Joseph-Georges PAVIE, ingénieur des Ponts et Chaussées, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, rue du faubourg Saint-Honoré, n<sup>o</sup> 72, ayant élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> Blanc, notaire, a acquis de M. Honoré BELLANDO, propriétaire, et M<sup>me</sup> Honorine BONAFÈDE, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, villa Saint-Joseph, ayant aussi élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> Blanc, une parcelle de terrain d'une contenance de trois cent quarante mètres carrés soixante-dix décimètres carrés, sise à Monte Carlo, quartier des Bas-Moulins, au nord d'une propriété dite villa Eldorado, cadastre section E, n<sup>o</sup> 85, confrontant : au nord, le chemin de l'asile Saint-Charles ; à l'est, le domaine du Prince ; à l'ouest, à un escalier projeté ; et au midi, à la villa Eldorado.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de dix-huit mille francs.

Une expédition de l'acte de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le douze janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, volume 55, n<sup>o</sup> 6, a été déposée aujourd'hui même, au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir

ces inscriptions dans le délai d'un mois, de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur l'immeuble.

Monaco, le neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Dûment enregistré.

Pour extrait, A. BLANC.

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal

**VENTE DE BIEN DE MINEURES**

Il sera procédé, le 23 février 1897, à 9 heures du matin, devant M. le chevalier DE LATTRE, Président du Tribunal Supérieur de Monaco, commis à cet effet, dans la salle des audiences dudit Tribunal, séant au Palais de Justice, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné appartenant indivisément: 1<sup>o</sup> aux mineures Jeanne-Ernestine-Marie-Magdeleine STECCHI et Marie-Virginie-Léonie-Suzanne STECCHI, sœurs; 2<sup>o</sup> à M. André DOUHIN, leur oncle.

Sur la poursuite de M. Fabio STECCHI, statuaire, demeurant à Nice, agissant au nom et comme tuteur légal et naturel de ses deux filles mineures sus nommées.

Ayant M<sup>e</sup> VALENTIN pour défenseur, en l'étude duquel il a fait élection de domicile.

En présence dudit M. André Douhin, dessinateur au *Petit Niçois*, demeurant à Nice, subrogé-tuteur des mineures sus nommées.

Monsieur Douhin, se réunissant volontairement au tuteur, aussi sus nommé, pour faire procéder à la vente de l'immeuble dont il va être parlé.

DÉSIGNATION :

Une villa dénommée

**VILLA ANDRÉE-JEANNE**

située à Monaco, dans la Condamine, au quartier de la Colla, surmontée d'un étage sur sous-sol, et entourée d'un petit jardin; le tout d'une superficie de quatre cent vingt-sept mètres carrés environ, figurant au cadastre de la Principauté, sous les numéros 400 et 401 de la section B, et confrontant: de l'est et du midi, au chemin de Monaco à la Turbie, de l'ouest à la propriété Garrus, et, du nord, à celle de M. Ajani.

La vente de cet immeuble a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du vingt octobre dernier, qui a homologué une délibération du Conseil de famille des mineures STECCHI, tenue le cinq dudit mois d'octobre, sous la présidence de M. le Juge de Paix de cette ville, l'un et l'autre dûment enregistrés, et l'adjudication a été fixée audit jour, par une ordonnance de M. le Président dudit Tribunal, en date du quinze janvier courant, aussi enregistrée.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, le quinze janvier courant.

Mise à prix :

La mise à prix a été fixée, par M. l'Avocat Général, à la somme de **trente-huit mille francs**, ci : **38,000 fr.**

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges, au Greffe du Tribunal Supérieur, et pour tous autres renseignements, à M<sup>e</sup> Valentin, notaire, poursuivant la vente.

Fait et rédigé à Monaco, le vingt janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

(Signé) VALENTIN.

Enregistré à Monaco, le vingt janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, folio 68 recto, case 1<sup>re</sup>. Reçu un franc.

(Signé) BERTONI.

Etude de M<sup>e</sup> Antoine BLANC, notaire à Monaco  
rue Grimaldi, 39.

**A VENDRE**

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES ET VOLONTAIRES

à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire, le samedi 27 février 1897, à 2 heures, une villa dénommée

**VILLA DRYADE**

située à Monte Carlo, entre les rues Bel-Respiro et Bellevue, ayant deux entrées, l'une sur l'escalier reliant ces deux rues et l'autre sur la rue Bellevue, consistant dans une construction genre chalet norvégien, avec jardin, le tout clos de murs, d'une superficie de 375 mètres carrés 10.

Exposition en plein midi, vue splendide

Entrée en jouissance immédiate

Mise à prix..... **38,000 fr.**  
Consignation pour enchérir..... **4,000 fr.**

S'adresser à M<sup>e</sup> Blanc, notaire.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 1<sup>er</sup> au 7 février 1897

NICE, yacht à vap., <i>Eros</i> , fr., c. Talva,	passagers.
ID. id. <i>Gabrielle</i> , fr., c. Dubédat,	id.
ID. yacht à voil., <i>Frasquita</i> , fr., c. Féron,	id.
CANNES, yacht à vap., <i>Hirvana</i> , angl., c. Cox,	id.
ID. id. <i>Marchésa</i> , angl., c. Dimmick,	id.
ID. id. <i>La Perle</i> , fr., c. Cointo,	id.
VILLEFRANCHE, yacht à vap., <i>Géraldine</i> , fr., c. Ohier.	id.
CANNES, b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	sable.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Roux,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Arnaud,	id.
SAIN-TROPEZ, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	bois.

Départs du 1<sup>er</sup> au 7 février 1897

CANDIE, b.-goél., <i>Costanzo-Tita</i> , ital., c. Marcenaro.	fûts vides
A LA MER, yacht à vap., <i>Marchésa</i> , angl., c. Dimmick,	passag.
ID. id. <i>Yone</i> , angl., c. Maynard,	id.
ID. id. <i>Géraldine</i> , fr., c. Ohier.	id.
CANNES, b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	sur lest.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Roux,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Rouvier,	id.
ID. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.

**LEÇONS DE PIANO**

M<sup>lle</sup> SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

**SOCIÉTÉ DES MINES DE LENS (Pas-de-Calais)**

Le Vicomte R. DE MONTJOYE, représentant pour le littoral de la Société des Mines de Lens, a l'honneur de prévenir sa clientèle que toute commande doit être faite au bureau de la Société situé jardin de Millo, à côté des Douanes Françaises, et que l'on y trouve toujours: charbons et briquettes pour industrie, navigation, hôtels et ménages, grains lavés pour forge, coke gras.

On livre à domicile à partir de 100 kilos à des prix très réduits et poids absolument garanti.

A LA

**BELLE JARDINIÈRE DE MONACO**

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pélerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

**VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS**

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

**LEÇONS ET COURS**

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S'-Maur

Rue Grimaldi, n<sup>o</sup> 25 — Condamine

**GRAND BAZAR MAISON MODÈLE**

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS  
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES  
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE  
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE  
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES  
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES  
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS  
ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

**VIOLETTE DE MONTE CARLO**

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

**FLUIDE LÉNÉTIFF MOEHR**

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

**NESTOR MOEHR**

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO



Timbres pour Collections

VENTE, ACHAT, ECHANGE

M<sup>me</sup> V. MARMIN

JOUY-EN-JOSAS

Seine-et-Oise (France)

Achetez toutes quantités de timbres coloniaux ou étrangers ayant servi

Si vous voulez bien vous porter, si vous voulez avoir un conseiller médical qui veille sur votre santé — abonnez-vous

**JOURNAL DE LA SANTÉ**

Cet excellent organe de vulgarisation scientifique paraît tous les dimanches en 32 pages.

C'est la revue de famille par excellence; sa lecture est instructive, amusante et utile à tous.

Chaque abonné a droit à 52 consultations gratuites données par la voie du journal.

Les souscripteurs ont droit à l'une des primes gratuites ci-après :

1<sup>o</sup> Le Dictionnaire de l'homme sain et de l'homme malade, par le D<sup>r</sup> ROSSI;

2<sup>o</sup> Les Mille et un Conseils du D<sup>r</sup> MARC;

3<sup>o</sup> Le Dictionnaire d'hygiène alimentaire, par GASTON PERCHERON.

ABONNEMENTS { France..... 6 fr. par an.

{ Etranger..... 8 fr. par an.

N. B. — Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la prime.

Envoyer mandat ou timbres-poste au Journal de la Santé, 5, boulevard Montmartre, Paris. — Spécimen gratis

Imprimerie de Monaco — 1897

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)**

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir									
1	752.9	752.1	750.9	750.8	751.8	7.5	8.1	8.3	8.8	7.2	78	S O fort	Nuageux						
2	752.9	752.7	751.9	752.1	751.7	8.5	10.9	11.2	9.2	8.9	81	S O faible	Beau						
3	749.7	750.2	750.2	751.5	753.2	12.5	13.2	13.5	11.2	11.2	80	S O fort	Couvert						
4	756.5	757.1	756.5	757.2	757.9	11.5	13.1	12.5	11.5	11.5	75	S O faible	id.						
5	758.2	758.2	756.8	756.1	755.1	11.8	12.2	12.2	11.1	11.3	79	S E faible	Couvert, pluie						
6	753.2	754.5	754.2	754.3	754.3	11.5	12.6	12.1	13.2	12.2	87	id.	Beau						
7	751.7	750.9	748.7	750.2	751.5	14.6	17.1	17.6	12.2	12.2	68	S E fort	id.						
DATES											1	2	3	4	5	6	7	Pluie tombée: 10 <sup>mm</sup> 7	
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	10.7	11.2	14.2	13.2	12.5	13.8		17.9
											Minima	5.8	6.9	8.9	10.2	10.3	9.8	11.2	